

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'An Deux Mille Vingt-Trois, le 22 Août, à 18 heures 30, le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni, pour sa séance à l'espace Avalon, Place Louis Le Montagner, en son siège social, sous la présidence de Monsieur DANIEL Joël, Président du Conseil d'Administration du CCAS.

**Étaient également présents :**

Mesdames BESNIER Anne-Charlotte – BUZARÉ Arlette – GARANGÉ Anne-Marie – GUILLOU Annick – HENRIQUEZ Françoise (à compter de la délibération 2023-23) – MORIO Estelle – PEZENNEC Micheline – SOARES Brigitte

Messieurs LE GROGNEC Pierre-Yves – LE STUNFF Patrice – NICOLAS Bernard

Madame BALLESTER Françoise, invitée en tant qu'élue chargée de la petite enfance pour les informations concernant le LAEP intercommunal et le choix du prestataire restauration multi accueil

**Absences excusées - Procurations**

Madame CROIGER-JAOUEN Nathalie

Madame FRÉOUX Annette donne pouvoir à Madame BUZARÉ Arlette

Monsieur Didier LEMARCHAND donne pouvoir à Madame MORIO Estelle

Monsieur LE GUENNEC Gwénaél donne pouvoir à Madame PEZENNEC Micheline

**Absent :** /

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut délibérer.

**Secrétaire : Anne-Marie GARANGÉ**

**Date de la convocation :** 11 Août 2023

**Date de l'affichage :** 11 Août 2023

**Nombre de membres en exercice :** 16

**Nombre de présents :** 12

**Nombre de votants :** 15

-----  
**2023-23 DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS DONNÉES AU PRÉSIDENT, À LA VICE-PRÉSIDENTE ET À LA COMMISSION PERMANENTE PAR DÉLIBÉRATION DU 23 JUILLET 2020 : INFORMATIONS**

**1- Contrats et convention signés**

Désignation	Date signature	Incidences financières	
Convention de partenariat entre le CCAS et la ville de Guidel pour le chantier d'insertion	30/06/2023		Partenariat en cas d'absence de l'encadrant technique du chantier
Convention d'objectifs et de financement entre le CCAS et la CAF pour le LAEP Intercommunal Tri Matelots	08/07/23		Renouvellement 2023/2025 contractualisant les conditions de fonctionnement du LAEP et permettant de bénéficier d'une prestation de service CAF
Convention entre la MAPA et le CDG	26/06	890 €/an	3 séances + 1 séance optionnelle par an. Analyse des pratiques professionnelles. Echanges animés par une psychologue du travail.

## 2- Aides sociales d'urgence délivrées depuis le dernier Conseil d'Administration

### - Secours d'urgence du 16/06/2023 au 08/08/2023

	Nombre de bons délivrés	Nombre de foyers aidés	Montant total
Bons alimentaires (5€ ou 15€)	5	4	75.00€
Secours essence 30 € max	0	0	00.00€
Espèces	0	0	00.00€
Carte de bus (3€)	1	1	3.00€

### - Secours d'urgence du 16/06/2022 au 08/08/2022

Type d'aide	Nombre de bons délivrés	Nombre de foyers aidés	Montant total
Bons alimentaires (5€ ou 15€)	8	8	130.00€
Secours essence 30 € max	2	2	45.00€
Espèces	0	0	00.00€
Carte de bus (3€)	3	1	9.00€

**3- Domiciliations**

	Nombre	Raisons principales
Domiciliations actuelles	23	Choix de vie ou suite à une séparation, logement provisoire
Dont nouvelles domiciliations	0	
Dont renouvellements	3	Logement provisoire
Domiciliations arrêtées	7	Intégration logement durable, fin de domiciliation ou ne s'est pas présenté

**4- Aides facultatives et FSL examinées par la Commission Permanente**

RENOUVELLEMENT DES DOSSIERS POUR L'ACCÈS À L'ÉPICERIE SOCIALE - COMMISSION PERMANENTE DU 09-08-2023				
Dossier	Droits jusqu'au	QF	Décision	Remarques / Préconisations
1	31/07/2023	209	Suspension 2 mois	Absence de participation aux ateliers - Imprécisions quant à la situation de logement et d'emploi

Dossiers	Fournisseur	Montant de l'impayé	Montant demandé	DÉCISION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 09-08-2023
2	TotalEnergies	383,00 €	344,70 €	Dossier ajourné, le dossier sera réexaminé lors de la prochaine Commission Permanente en Septembre. Démarches pour faire valoir ses droits au chèque énergie entreprises?
3	VÉOLIA	739,75 €	411,76 €	Accord aide

Pour extrait conforme,

GUIDEL, le 30 Août 2023  
Pour le Président et par délégation,  
La Vice-Présidente du CCAS  
Arlette BUZARÉ



Envoyé en préfecture le 04/09/2023

Reçu en préfecture le 04/09/2023

Affiché le

ID : 056-265601211-20230822-D2023\_23-DE

